



CHARTRE ESG

Environnementale, Sociale et de Gouvernance



INTRODUCTION

Nous intégrons l'analyse extra-financière pour l'ensemble de nos participations. Cette analyse des critères ESG contribue activement à améliorer notre connaissance des infrastructures d'énergies renouvelables que nous finançons.

Elle nous permet également de mieux accompagner nos partenaires, développeurs et producteurs ENR, à identifier les points sensibles pouvant entraîner des risques à court, moyen ou long terme.

Le temps long, principal caractéristique du monde des infrastructures, rend le recours à l'analyse des critères extra-financiers indispensable dans la mesure où ces derniers sont le support de la pérennité financière. Les acteurs de notre secteur qui auront su intégrer les valeurs de l'ESG seront, nous en sommes pleinement convaincus, les grands vainqueurs de la transition énergétique.

Notre Charte ESG explicite nos principes, nos valeurs et nos engagements. Elle présente les procédures que nous avons adoptées jusqu'à ce jour dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Dans une démarche d'amélioration continue, et en nous alignant avec les meilleures pratiques de notre secteur, nous continuerons à progresser dans la formalisation et la transparence dans ces domaines qui nous tiennent à cœur.

Nicolas Rochon, Fondateur & Président





NOS PRINCIPES ET NOS VALEURS

RGREEN INVEST est une société de gestion française créée en 2013, investissant l'intégralité de ses fonds majoritairement dans l'Espace Economique Européen, dans des projets d'infrastructures relatifs à la transition écologique et climatique et en particulier produisant de l'énergie renouvelable (projets éoliens, photovoltaïques, biogaz).

Ce choix de la transition écologique et climatique représente un véritable engagement pour un système énergétique durable et responsable. Ainsi, nos investissements concourent à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris suite à la COP21 en 2015 puis réaffirmés par la COP24 en 2018.

Nous sommes pleinement convaincus que cette transition est une opportunité considérable pour favoriser le développement durable et le progrès économique au-delà de la lutte contre le changement climatique. Aux côtés de nos partenaires développeurs, opérateurs et industriels, nos investissements permettent d'éviter des émissions de CO2, en favorisant une énergie propre et locale, développent les capacités d'économies d'énergie, et stimulent la croissance économique et la résilience des communautés.

Nos activités d'investissement sont fondées sur des valeurs fortes :

- Réconcilier l'investissement avec les enjeux climatiques et solidaires
- Construire des relations durables pour lier le destin de l'investisseur à celui de l'entrepreneur
- Accompagner les initiatives locales pour un impact global

Ces principes et ces valeurs éclairent nos engagements et orientent nos actions. Elles reflètent aussi les attentes d'un large ensemble de parties prenantes (investisseurs, gouvernements, société civile) exprimés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en particulier des ODD suivants :





Nous contribuons particulièrement à atteindre plusieurs des cibles fixées pour ces objectifs :

- D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial (ODD 7)
- Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation (ODD 8)
- Mobiliser, affecter des fonds privés vers le développement durable afin de déclencher les changements nécessaires dans ce domaine et de réaliser les objectifs fixés (ODD 17)

Ces valeurs guident toutes nos interactions avec nos partenaires, nos investisseurs (family offices, assureurs, fonds de pension, mutuelles ...), et avec nos salariés. Nous favorisons le dialogue, le respect et l'écoute au sein de nos relations. La confiance entre parties prenantes est notre premier actif.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS INVESTISSEURS

Nous nous engageons à traiter nos investisseurs avec équité et transparence. Nous tenons un site internet fréquemment actualisé et envoyons un reporting au minimum semestriel à nos investisseurs, nous nous engageons à fournir des informations précises et justes. Nous prenons en compte leurs attentes spécifiques et leurs exigences en matière ESG.

Nous avons développé un système de management des enjeux ESG tout au long de notre processus d'investissement. Nous réalisons systématiquement des due diligences ESG pour nos investissements. Nous nous assurons de la prise en compte des critères ESG dans la définition des projets, dans leur construction et dans leurs opérations. Nous définissons, le cas échéant, des axes d'amélioration, et nous suivons leur déploiement.

Nous nous engageons à informer nos investisseurs de la performance ESG de nos investissements en portefeuille (en particulier, nous calculons précisément les économies de CO2 générées par nos investissements), et nous les avertissons en cas d'incident.

Nous allouons les ressources nécessaires au suivi des sujets ESG et nous nous assurons de la sensibilisation et de la formation à l'ESG de toute notre équipe d'investissement.



NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPATIONS & LES PARTIES PRENANTES LOCALES

Nous nous engageons à accompagner les entrepreneurs et porteurs de projet dans une relation durable. Nous encourageons leurs progrès sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, tant pour leur activité que pour leur chaîne de valeur.

La conduite d'une due diligence ESG systématique à l'investissement donne lieu le cas échéant à un plan d'actions ESG, dont les axes d'amélioration sont validés par le Management. Nous effectuons un suivi régulier des progrès ESG et apportons notre expertise technique et méthodologique pour favoriser le déploiement de bonnes pratiques.

Dans le cadre de la due diligence initiale, nous veillons tout particulièrement à ce que l'ensemble des projets d'infrastructures renouvelables dans lesquels nous investissons ne porte aucun préjudice ni à l'environnement ni aux écosystèmes locaux.

RGREEN INVEST s'assure que les projets d'infrastructures financés soient accélérateurs de croissance et d'emplois au niveau local. Tant par les due diligences ESG d'investissement que par le dialogue régulier avec nos participations, nous nous assurons que les règles d'hygiène, de sécurité et les conditions de travail, notamment sur les chantiers de construction, soient bien respectées.

Nous vérifions également l'acceptabilité de chacun des projets vis-à-vis des communautés locales, veillons au respect des normes sociales internationales (Conventions de l'OIT) et directives européennes et luttons contre toute forme de corruption. Nous demandons aux porteurs de projet de nos participations de souscrire à des engagements éthiques et de porter une attention particulière aux enjeux ESG dans la chaîne de valeur.



NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS COLLABORATEURS

Nous nous engageons à créer un climat social optimal, répondant aux attentes des membres de l'équipe, et assurant la performance de la société.

Nous faisons du dialogue interne une priorité. L'équipe de gestion se réunit toutes les semaines et communique régulièrement avec l'ensemble de la société. Chaque collaborateur bénéficie d'entretiens personnalisés avec l'équipe de direction deux fois par an. Nous développons l'esprit d'équipe, la convivialité et l'entraide par des événements réguliers (petit déjeuners, déjeuners, sorties, théâtre, etc.)

Nous donnons à nos collaborateurs les moyens de développer leurs compétences, tant sur des sujets directement reliés à notre activité d'investisseur que sur d'autres sujets de développement personnel.

Nous nous engageons à porter une attention particulière à la qualité de vie au travail, au bien-être et à la santé des collaborateurs, qui bénéficient d'une prise en charge complète de leurs frais de santé.

Nous offrons une rémunération stimulante et juste, en ligne avec les compétences et les attentes des collaborateurs, afin de favoriser la convergence des intérêts entre les salariés et la société de gestion.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS LA SOCIÉTÉ ET LES COMMUNAUTÉS

Souhaitant avoir un impact positif sur l'ensemble de notre écosystème, nous nous engageons à promouvoir les pratiques d'investissement responsable dans notre industrie. Signataire des PRI depuis 2017, nous plaidons pour une meilleure prise en compte des enjeux ESG au sein de l'industrie financière.

L'impact environnemental direct de notre activité est limité. Néanmoins, l'ensemble des salariés adoptent les meilleures pratiques possibles et contribuent individuellement à la protection de l'environnement :

- La consommation d'énergie est réduite : tous les ordinateurs/écrans sont mis en veille automatiquement en cas de non-utilisation, l'utilisation du chauffage ou de la climatisation est régulée ;
- La consommation de papier et les impressions sont limitées ;
- Les déchets sont triés et recyclés ;
- L'entretien des locaux est fait avec des produits biologiques ou bénéficiant d'un écolabel ;
- Les transports en commun ou voitures hybrides sont privilégiés pour les déplacements.

RGREEN INVEST participe par ailleurs à des actions de mécénat ciblées.



NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE RECONNAISSANCE EN TANT QU'INVESTISSEUR RESPONSABLE

La signature des 6 Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) en 2017, quatre années après la création de RGREEN INVEST, est la clé de voûte d'un engagement quotidien auprès de nos investisseurs et des partenaires porteurs de projets d'énergies renouvelables. Elle récompense nos placements financiers durables et nos pratiques d'asset managers encourageant la transition énergétique.



En signant les PRI, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes suivants :

- 1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements*
- 2. Nous serons des actionnaires actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.*
- 3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.*
- 4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.*
- 5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.*
- 6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.*

Nos fonds INFRAGREEN II 2015 et INFRAGREEN III ont obtenu le **label "Transition énergétique et écologique pour le climat"** décerné par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce label permet d'identifier les fonds qui financent l'économie verte et vise à garantir la transparence et la qualité des caractéristiques environnementales des produits financiers ainsi que leur lutte contre le réchauffement climatique, confirmées grâce à l'audit d'un tiers expert et indépendant.

Nous sommes fiers de ce label qui récompense l'engagement de long terme de RGREEN INVEST et de équipes pour le financement de la transition énergétique et qui marque notre reconnaissance comme un acteur engagé face aux enjeux climatiques.



L'ESG TOUT AU LONG DU CYCLE D'INVESTISSEMENT

Nous avons mis en place un système de management ESG précis et documenté afin de gérer les enjeux ESG dans nos investissements tout au long du cycle. Les Associés et Responsables d'Investissement sont en charge de l'implémentation de ce système de management.

En amont de l'investissement

RGREEN INVEST investit après un processus KYC et AML rigoureux.

Nous évaluons le niveau d'importance des enjeux ESG en fonction de la localisation géographique et de la technologie des projets (photovoltaïque, éolien, biomasse, efficacité énergétique...).

Au moment de l'acquisition

Nous nous engageons à conduire une due diligence ESG de façon systématique pour tout investissement, donnant lieu à un rapport détaillé.

Cette due diligence permet d'identifier les enjeux ESG les plus matériels liés au projet en fonction de ses caractéristiques précises. Elle présente, de manière documentée et précise, le niveau de maturité existant du Management et identifie les axes d'amélioration nécessaires, le cas échéant, pour atteindre les exigences de RGREEN INVEST en matière de conformité ESG, y compris dans la chaîne de valeur (construction, équipement, sous-traitance). Le plan d'actions peut faire référence à des meilleures pratiques sectorielles.

Pendant la détention

La validation du plan d'actions avec le Management du projet est indispensable à la réalisation de l'investissement.

Les indicateurs et informations nécessaires au suivi des progrès ESG sont transmis annuellement au Responsable d'investissement de RGREEN INVEST. Nous favorisons le dialogue et l'échange de bonnes pratiques et apporte son concours technique et méthodologique sur les sujets ESG, pour répondre aux éventuels besoins exprimés par les participations.

RGREEN INVEST assure un suivi détaillé des participations par un reporting régulier, en général trimestriel, à la fois opérationnel (production électrique, évènements importants de maintenance, etc...) et financier. Ces reporting s'accompagnent d'échanges réguliers et de visite de site. En cas d'incident majeur sur un sujet ESG, RGREEN INVEST s'engage à communiquer de manière transparente avec ses investisseurs.

Au moment de la cession

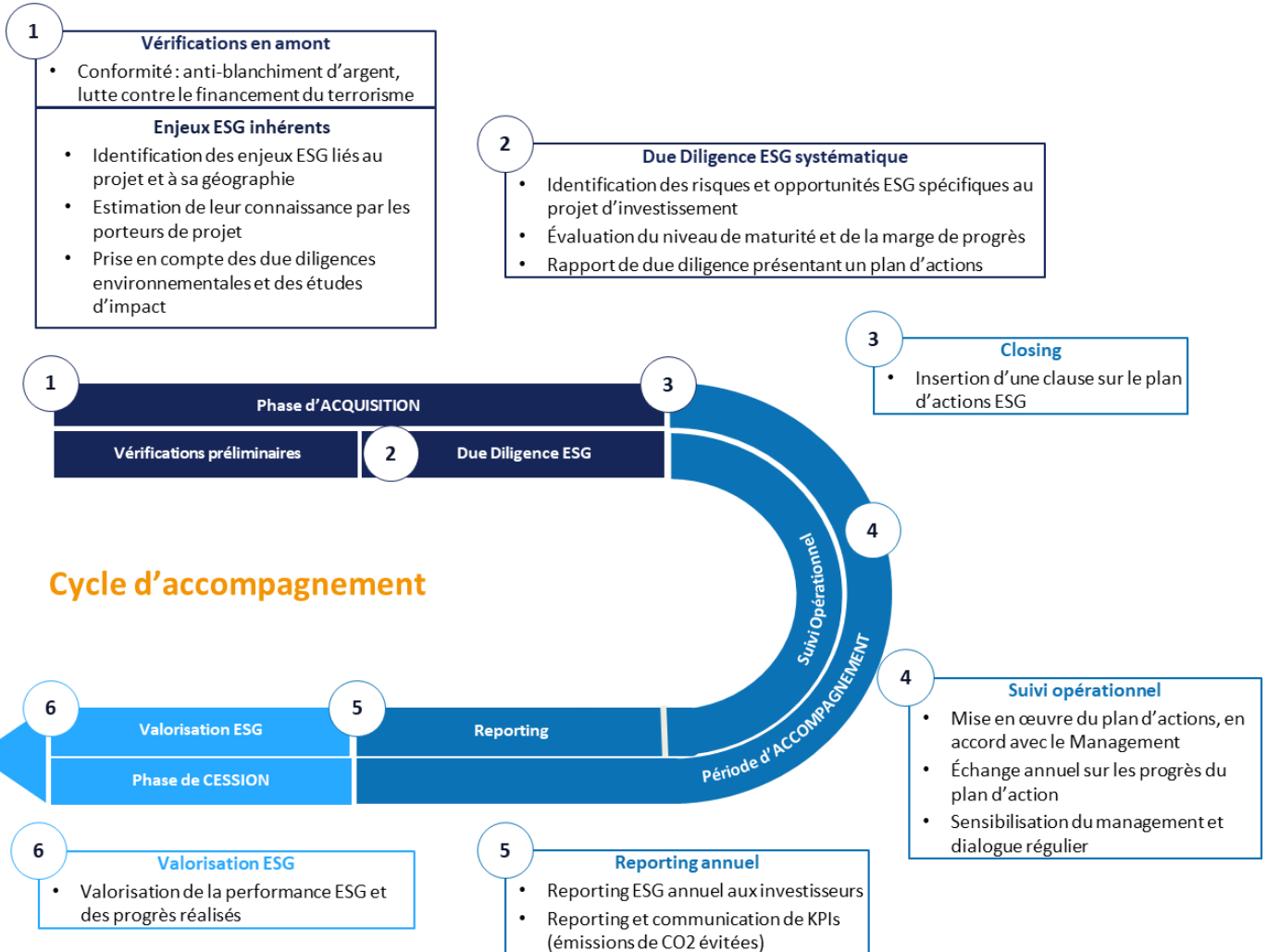
Cette phase ne concerne que les investissements en *equity*

Lors de notre phase de cession des entreprises de notre portefeuille, nous désirons établir une mesure des progrès réalisés en matière d'ESG. Ce bilan s'appuiera sur la progression vis-à-vis du plan d'action mis en place lors des phases d'acquisition et de détention.

Les cas de changement de contrôle direct ou indirect encadrant nos investissements sont l'opportunité de réévaluer la pertinence de l'investissement.



CYCLE D'ACCOMPAGNEMENT





GOVERNANCE ET RESPONSABILITES

RGREEN INVEST a structuré sa gouvernance comme suit :

- Le Comité de Direction supervise et effectue un suivi opérationnel ;
- L'expertise est concentrée dans l'équipe de gestion qui s'appuie sur un réseau d'experts indépendants spécialisés sur le marché des énergies renouvelables et des financements ;
- La gestion des risques en interne est sous la responsabilité du RCCI. En appui de cette fonction de contrôleur des risques, un prestataire de référence assure un second niveau de contrôle des risques.
- Le Système de Management ESG est placé sous la responsabilité du Directeur Général. Un conseil de référence en ESG accompagne RGREEN INVEST afin de renforcer et structurer cette approche suivant les meilleures pratiques du marché

Le Comité de direction agit et communique en toute transparence avec l'ensemble des collaborateurs. La rémunération mise en place applique des principes de rémunération variable fondés sur des critères qualitatifs et quantitatifs conformes à la réglementation, discutés préalablement par la Direction.

RGREEN INVEST applique la directive AIFM relative à la gestion des fonds d'investissements alternatifs. Cela garantit aux investisseurs des fonds gérés par la société un haut niveau de transparence sur les conflits d'intérêts, les risques et la gouvernance des fonds.

RGREEN INVEST assure un reporting au minimum semestriel conforme aux meilleures pratiques et assure une réponse rapide aux diverses demandes de ses clients. Le respect de la directive AIFM assure également un alignement des intérêts des investisseurs avec ceux de la société de gestion et des équipes de gestion.